C/2025/6668

11.12.2025

Publication d'une demande d'enregistrement en application de l'article 15, paragraphe 4, du règlement (UE) 2024/1143 du Parlement européen et du Conseil

(C/2025/6668)

À la suite de cette publication, les autorités d'un État membre ou d'un pays tiers, ou une personne physique ou morale ayant un intérêt légitime et établie ou résidant dans un pays tiers, peuvent, conformément à l'article 17 du règlement (UE) 2024/1143 du Parlement européen et du Conseil ([1]), former opposition auprès de la Commission dans un délai de trois mois à compter de la date de la présente publication.

DOCUMENT UNIQUE

Appellations d'origine et indications géographiques pour les produits agricoles

«Sapin de Noël du Morvan»

N°UE: PGI-FR-03379 — 16.12.2024

1. **Dénomination(s)**

«Sapin de Noël du Morvan»

2. **Type d'indication géographique**

AOP ☐ IGP ☒

3. **Pays dont fait partie l'aire géographique délimitée**

France

4. **Description du produit agricole**

4.1. *Classement du produit agricole conformément à la position et au code de la nomenclature combinée, visé à l'article 6, paragraphe 1, du règlement (UE) 2024/1143*

06 - PLANTES VIVANTES ET PRODUITS DE LA FLORICULTURE

0604 - Feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes, sans fleurs ni boutons de fleurs, et herbes, mousses et lichens, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés

4.2. *Description du produit agricole portant la dénomination enregistrée*

Le «Sapin de Noël du Morvan» est un arbre ornemental, coupé ou en pot, dont la tradition est de décorer les logements des consommateurs durant la période de Noël.

Le «Sapin de Noël du Morvan» est présenté coupé ou en pot. Il est issu des espèces:

— *Abies nordmanniana* (sapin de Nordmann)

— *Abies procera (syn. nobilis)* (sapin noble)

— *Picea abies* (épicéa commun)

([1]) Règlement (UE) 2024/1143 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 concernant les indications géographiques relatives au vin, aux boissons spiritueuses et aux produits agricoles, ainsi que les spécialités traditionnelles garanties et les mentions de qualité facultatives pour les produits agricoles, modifiant les règlements (UE) n° 1308/2013, (UE) 2019/787 et (UE) 2019/1753 et abrogeant le règlement (UE) n° 1151/2012 (JO L, 2024/1143, 23.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1143/oj).

Le «Sapin de Noël du Morvan» répond à des critères esthétiques:

— Port équilibré et symétrique;

— Ramure régulière et dense;

— Aiguilles couleur «vert soutenu» pour les épicéas et les Nordmann, ou «vert bleuté» pour les sapins nobles;

— Bon état de fraîcheur associé à sa coupe ou son arrachage tardif

Il présente une taille comprise entre 40 cm et 15 m pour les sapins de Noël coupés et entre 60 cm et 2 m pour les sapins de Noël en pot.

Les sapins en mottes, floqués, givrés, glacés ou traités avec un colorant sont interdits.

Définition des critères esthétiques

Un «Sapin de Noël du Morvan» entre 40 cm et 3 mètres respecte les caractéristiques suivantes:

Critères	Valeur-cible
Couleur	Homogène sur l'ensemble de l'arbre
Forme	Rapport Largeur/Hauteur compris entre 0,5 et 1
Densité	Les couronnes des branches et les entre-nœuds doivent être régulièrement répartis sur toute la hauteur du sapin et être en nombre suffisant pour assurer une bonne densité.
Tronc	Un seul tronc au centre de l'arbre
Flèche	Flèche droite, mais pouvant être courbé ou déformée sans que cette courbe ne dépasse 20° par rapport à la verticale. La longueur est comprise entre la longueur des branches du verticille supérieur et le double de cette longueur
Symétrie	Aspect général symétrique et branches réparties tout autour du tronc 4 branches minimales de même longueur à chaque verticille sauf si présence de plusieurs branches intermédiaires compensatrices

Pour les sapins supérieurs à 3 mètres et inférieurs ou égaux à 15 mètres, un «Sapin de Noël du Morvan» respecte les caractéristiques suivantes:

Critères	Valeur-cible
Couleur	Homogène sur l'ensemble de l'arbre
Forme	Rapport Largeur/Hauteur compris entre 0,4 et 0,9
Densité	Les couronnes des branches et les entre-nœuds doivent être régulièrement répartis sur toute la hauteur du sapin et être en nombre suffisant pour assurer une bonne densité.
Tronc	Un seul tronc au centre de l'arbre
Symétrie	Aspect général symétrique et branches réparties tout autour du tronc

Un «Sapin de Noël du Morvan» peut présenter un seul dommage mineur et un seul défaut mineur.

La classification des dommages et défauts en majeurs et mineurs est présenté ci-dessous.

Pour les «Sapins de Noël du Morvan» de 40 cm à 3 m.

Critères	Défauts/Dommages	Majeurs/mineurs
Des branches comportent du lichens et/ou de la mousse	Dommage	Mineur
Les aiguilles ne sont pas espacées régulièrement	Dommage	Mineur
Des branches sont cassées et mortes	Dommage	Majeur
Des traces d'algues ou la présence d'un dommage mineur causé par des insectes ou des animaux	Dommage	Mineur
Pour assurer une répartition régulière des branches et des entre-noeuds, la distance internodale ne doit pas être plus de 2 fois plus grande que la pousse de l'année précédente	Défaut	Majeur
Couleur non homogène de l'arbre	Défaut	Mineur
Un rapport largeur/hauteur compris entre 1 et 1,33 ou 0,3 et 0,5	Défaut	Mineur
La présence de plusieurs troncs	Défaut	Majeur
L'inclinaison de la flèche dépasse 20° par rapport à la verticale	Défaut	Majeur
La flèche n'a pas la longueur respectée	Défaut	Mineur
Un arbre manquant de symétrie avec moins de 4 branches par verticille et où il n'y aurait pas suffisamment de branches internodales pour cacher le défaut	Défaut	Majeur

Pour les «Sapins de Noël du Morvan» supérieurs à 3 m et inférieurs ou égaux à 15m.

Critères	Défauts/Dommages	Majeurs/mineurs
Couleur non homogène de l'arbre	Défaut	Mineur
Un rapport largeur/hauteur qui n'est pas compris entre 0.4 et 0.9	Défaut	Majeur
La présence de plusieurs troncs	Défaut	Majeur
Les couronnes des branches et les entre-nœuds ne sont pas régulièrement répartis sur toute la hauteur du sapin et ne sont pas en nombre suffisant pour assurer une bonne densité.	Défaut	Majeur
L'aspect général de l'arbre n'est pas symétrique et les branches ne sont pas correctement réparties tout autour du tronc	Défaut	Majeur
Quelques branches sont cassées suite à la coupe et au transport	Dommage	Mineur

4.3. *Dérogations concernant l'origine des aliments pour animaux (uniquement pour les produits d'origine animale désignés par une appellation d'origine protégée) et restrictions à la provenance des matières premières (uniquement pour les produits transformés désignés par une indication géographique protégée)*

—

4.4. *Étapes spécifiques de la production qui doit avoir lieu dans l'aire géographique délimitée*

Les opérations relatives à l'obtention des sapins de Noël labellisés en IGP (plantation des plants, élevage des arbres, marquage, coupe ou arrachage) se déroulent dans l'aire géographique de l'IGP.

4.5. *Règles spécifiques applicables au conditionnement, tranchage, râpage, etc., du produit agricole auquel la dénomination fait référence*

Le conditionnement doit être réalisé dans l'aire géographique afin d'éviter les dégradations du produit lors de l'expédition et ainsi préserver son intégrité. En effet, le conditionnement permet de regrouper les branches le long du tronc et évite ainsi qu'elles ne s'entremêlent et s'abiment (casses, pertes d'aiguilles) lors du transport.

4.6. *Règles spécifiques applicables à l'étiquetage du produit agricole auquel la dénomination fait référence*

Les sapins de Noël du Morvan sont identifiés avec une étiquette indiquant:

— La mention de l'IGP «Sapin de Noël du Morvan»

— Les coordonnées de l'association Excellence Végétale

— Le nom de l'espèce commercialisée (nom vernaculaire et latin)

— Une référence à l'identification du producteur

— La taille de l'arbre

5. Description succincte de la délimitation de l'aire géographique

Communes des départements suivants:

Côte d'Or

Aisy-sous-Thil, Bard-le-Régulier, Blanot, Brazey-en-Morvan, Champeau-en-Morvan, Dompierre-en-Morvan, Juillenay, Lacour-d'Arcenay, Liernais, Ménessaire, Molphey, (La) Motte-Ternant, Montigny-Saint-Barthemy, Montlay-en-Auxois, Précy-sous-Thil, (La) Roche-en-Brenil, Rouvray, Saint-Andeux, Saint-Didier, Saint-Germain de Modéon, Saint-Martin-de-la-Mer, Saulieu, Savilly, Sincey-les-Rouvray, Thoisy-la-Berchère, Vianges, Vic-sous-Thil, Villargoix, Villiers-en-Morvan.

Nièvre

Alligny-en-Morvan, Arleuf, Avrée, Bazoches, Blismes, Brassy, Cervon, Chalaux, Château-Chinon (Campagne), Château-Chinon (Ville), Châtin, Chaumard, Chiddes, Corancy, Dommartin, Dun-les-Places, Dun-sur-Grandry, Empury, Fâchin, Fléty, Gâcogne, Gien-sur-Cure, Glux-en-Glenne, Gouloux, Larochemillay, Lavault-de-Frétoy, Lormes, Luzy, Marigny-l'Église, Mhère, Millay, Montigny-en-Morvan, Montreuillon, Montsauche-les-Settons, Moulins-Engilbert, Mouron-sur-Yonne, Moux-en-Morvan, Onlay, Ouroux-en-Morvan, Planchez, Poil, Pouques-Lormes, Préporché, Saint-Agnan, Saint-André-en-Morvan, Saint-Brisson, Saint-Hilaire-en-Morvan, Saint-Honoré-Les-Bains, Saint-Léger-de-Fougeret, Saint-Martin-du-Puy, Saint-Péreuse, Sémelay, Sermages, Vauclaix, Villapourçon.

Saône-et-Loire

Anost, Autun, Barnay, Brion, Broye, (La) Celle-en-Morvan, (La) Chapelle-Sous-Uchon, Charbonnat, Chissey en Morvan, (La) Comelle, Cussy en Morvan, Dettey, Étang-sur-Arroux, (La) Grande-Verrière, Laizy, Lucenay-l'Évêque, Mesvres, (La) Petite-Verrière, Roussillon-en-Morvan, Saint-Didier-sur-Arroux, Saint-Léger-sous-Beuvray, Saint-Nizier-sur-Arroux, Saint-Prix, Sommant, (La) Tagnière, Thil-sur-Arroux, Uchon.

Yonne

Avallon, Beauvilliers, Bussières, Chastellux-sur-Cure, Cussy-les-Forges, Domecy-sur-Cure, Island, Magny, Pontaubert, Quarré-les-Tombes, Saint-Brancher, Saint-Germain-des-Champs, Saint-Léger-Vauban, Sainte-Magnance.

6. Lien avec l'aire géographique

Facteurs naturels

Le lien avec l'aire géographique du «Sapin de Noël du Morvan» repose sur sa qualité déterminée liée au territoire

La délimitation de l'aire géographique du «Sapin de Noël du Morvan» est basée sur des critères d'ordre pédologique, climatique et historique. Elle correspond au massif granitique du Morvan, c'est à dire la pointe septentrionale du Massif Central. La région présente un accroissement progressif de l'altitude du Nord vers le Sud jusqu'au Haut Folin, point culminant du Morvan, qui s'élève à 901 mètres et une altitude moyenne de 600 mètres.

La pédogenèse actuelle est liée au développement des sols bruns acides sur arène granitique. Ces sols sont agronomiquement pauvres et présentent les caractéristiques suivantes:

— texture limono-argilo-sableuse,

— pH acide: 4 à 5,

— importantes carences chimiques en acide phosphorique et en cations,

— capacité d'échanges élevée en surface: 20mg/100g, elle décroît rapidement avec la profondeur pour tomber à quelques milliéquivalents dans l'arène,

— réserve en eau supérieure à 1mm d'eau par cm de sol.

Le Morvan, c'est «un hiver long et rigoureux, un printemps tardif et un été chaud mais court» (Sirugue (2008), Le Morvan, inventaire cartographique des paysages et du patrimoine naturel) avec une grande irrégularité d'une année à l'autre, une pluviosité importante et des températures modérées avec de fréquentes menaces de gel.

Les précipitations sur le Morvan peuvent varier du simple au double d'une année à l'autre. Premier relief susceptible d'arrêter les nuages venus de la façade atlantique, le Morvan reçoit en moyenne 1 000 mm de précipitations par an, répartis sur 200 jours.

Les précipitations vont croissantes avec l'altitude: de 800mm/an en moyenne entre 300 et 400 mètres d'altitude, elles dépassent les 1 600 mm/an au-delà de 900 mètres d'altitude. Leur répartition saisonnière est également marquée, avec une saison plus sèche de mars à octobre, et une saison plus humide de novembre à février.

Les températures moyennes sont tempérées, du fait des influences océaniques. Elles s'étendent de −2 °C à +4 °C en hiver, et de +10 °C à +25 °C en été. Mais ces moyennes cachent de fortes amplitudes, parfois supérieure à 20 °C dans une même journée, et le gel parfois intense est très fréquent, avec en moyenne une centaine de jours de gel par an. Il n'est pas rare d'enregistrer des températures légèrement négatives au mois d'août dans les fonds de vallées.

Facteurs humains

Le concept de «sapin de Noël» est historiquement issu de la culture protestante, notamment en Allemagne et en Scandinavie, où il était déjà répandu au 16ème siècle. En France, cette tradition se développe suite à la seconde guerre mondiale et à l'occupation allemande, notamment à Paris. Le Morvan, disposant de liens commerciaux étroits avec la capitale de par les transports fluviaux, d'un contexte agricole difficile et d'une production sylvicole, profite alors de cette nouvelle demande en envoyant des épicéas issus d'éclaircies forestières sur le marché parisien.

Rapidement, la demande augmente et les arbres d'éclaircie ne suffisent plus. La culture du sapin de Noël telle que nous la connaissons aujourd'hui commence alors et se développe rapidement. Les propriétaires de parcelles forestières sont de plus en plus nombreux à saisir cette opportunité, que ce soit en complément d'un autre revenu ou pour en faire leur spécialité. Les agriculteurs morvandiaux diversifient également leur activité et produisent des sapins de Noël sur leurs parcelles agricoles les plus difficiles qui conviennent à la culture du sapin de Noël.

Depuis parfois 5 générations de producteurs, les techniques de culture se sont progressivement améliorées et un véritable savoir-faire s'est progressivement construit et transmis. Depuis la plantation, l'ensemble des étapes de la production du sapin de Noël se déroule dans le Morvan. Quelques pépiniéristes se sont également spécialisés dans la production de jeunes plants, bien que ne permettant pas à ce jour aux producteurs de l'aire géographique d'être totalement autonomes. Toute une filière s'est mise en place et de nombreuses entreprises gravitent autour de la production de sapins de Noël: production des supports en bois, fourniture des intrants, des machines...

Spécificités du produit

Le «Sapin de Noël du Morvan» est caractérisé par:

— Port équilibré et symétrique avec un seul tronc rectiligne

— Ramure régulière et dense avec une flèche droite et proportionnée

— Couleur homogène sur l'ensemble de l'arbre vert soutenu pour les épicéas et les Nordmann et vert bleuté soutenu pour les sapins nobles

— Bon état de fraicheur et une bonne tenue des aiguilles à la suite de la coupe

Lien causal

La situation géographique (pédologie, climat) des monts du Morvan offre aux sapins des conditions de croissance idéales. Conjuguées au savoir-faire des producteurs qui cultivent le sapin de Noël depuis presque un siècle sur ce massif granitique de Bourgogne, cette configuration idéale permet d'obtenir des arbres d'une grande qualité. Le savoir-faire des producteurs se traduit par des opérations de taille tout le long de la vie des arbres: retrait des flèches doubles, émondage basal, densification des sapins par des tailles latérales ou encore ébourgeonnage. C'est également l'œil averti du producteur qui sélectionne les arbres par un marquage individuel.

La mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement est également prise en compte par les producteurs du fait de leur installation dans le cadre du Parc Naturel Régional du Morvan. Afin de préserver l'écosystème du Morvan et notamment ses sols, les sapins en motte sont interdits pour ne pas prélever et appauvrir le sol du Morvan et la production de sapins en pots se fait avec du terreau. En outre ce milieu géographique est propice à la production de sapins de grandes dimensions autour de laquelle s'est développé un savoir-faire sur la conduite des sapins permettant la mise en place de parcelles de production de sapins de grandes dimensions. Au fil des années et des actions de coupe, le producteur sélectionne les arbres qui deviendront des sapins de grande taille.

Les arbres connaissent une croissance maîtrisée du fait des sols relativement pauvres. On obtient des sapins homogènes (faible distance entre les verticilles) que l'on peut encore densifier avec des techniques de tailles appropriées. La qualité des «Sapins de Noël du Morvan» est due en particulier à leur endurcissement.

L'endurcissement au gel est un mécanisme d'acclimatation qui est provoqué par le raccourcissement des jours et par la baisse des températures automnales (inférieures à 5° et amplifié par des températures faiblement négatives). Ce phénomène est largement favorisé par les conditions climatiques rudes propres au Morvan.

Ces conditions font donc entrer les arbres en phase de dormance prononcée précocement et avant la coupe. Cette dormance a des conséquences particulièrement bénéfiques sur la tenue des aiguilles et le maintien de la couleur dans le temps. La coupe ou l'arrachage tardif de l'arbre permet également de maintenir cet état de fraicheur.

Aujourd'hui, le Morvan est la première région productrice de France avec 1 500 hectares de cultures, environ 1,2 millions de sapins de Noël produits chaque année par une centaine de producteurs qui ont acquis un savoir-faire remarquable et une synergie unique, avec la mise en commun de leurs moyens.

Cette activité est économiquement essentielle pour ce territoire rural défavorisé. La manifestation Sapin Expo qui a lieu tous les quatre ans en juin à Saulieu est désormais un rendez-vous incontournable pour tous les professionnels de la filière sapin de Noël, au-delà du Morvan.

Le «Sapin de Noël du Morvan» est devenu un symbole fort pour la région. Les sapins de Noël du Morvan décorent les lieux les plus prestigieux de Paris (Sénat, Opéra de Paris…). Depuis de nombreuses années, le sapin de Nordmann offert par l'AFSNN (Association Française du Sapin de Noël Naturel) qui décore la cour d'honneur du Palais de l'Elysée est un fier représentant du Morvan.

Référence à la publication du cahier des charges de l'indication géographique:

https://extranet.inao.gouv.fr/fichier/CDCSapinNoelMorvan-250702.pdf